

Calcul de la hauteur maximale autorisée et rappel de la hauteur du Château Laurier pour les portions A et B du territoire visé.

- 
- PORTION A
- PORTION B
- Conciergerie Le Laurier (existant) lot 1 212 925
- Château Laurier (existant) lot 2 338 752
- Avenue Wilfrid-Laurier
- Point géodésique A situé à l'intersection du prolongement de la limite de lot et le centre du trottoir existant
- Point géodésique B situé à l'intersection du prolongement de la limite entre les portions A et B et le centre du trottoir existant
- Retrait exigé en fonction de la différence de hauteur entre les points (a) et (c)
- 45°
- 30,0 m (a)
- 27,0 m (c)
- 25,0 m (b)
- (d)